

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	8
1.1 - Origine des besoins	8
1.2 - Référentiels d'étude	8
1.3 - Objectifs de l'étude	9
1.4 - Etudes précédentes.....	9
1.4.1 - Etude historique, documentaire et de vulnérabilité (EGIS, Juin 2019)	9
2 - DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE.....	11
2.1 - Localisation de la zone d'étude.....	11
2.2 - Etat actuel de la zone d'étude	11
2.3 - Environnement de la zone d'étude.....	12
3 - INVESTIGATIONS REALISEES SUR LES SOLS (MISSION A200)	13
3.1 - Programme d'investigation.....	13
3.2 - Réalisation des sondages.....	14
3.3 - Protocole d'échantillonnages.....	14
3.4 - Protocole Analytique.....	15
3.4.1 - Stratégie analytique et méthodes d'analyses pour les terres excavées.....	15
3.4.2 - Grille de lecture des résultats	15
4 - RESULTATS D'ANALYSES ET INTERPRETATION (MISSION A270)	17
4.1 - Investigations sur les terres excavées.....	17
4.1.1 - Descriptions lithologiques et organoleptique	17
4.2 - Résultats d'analyses	18
4.2.1 - Tableau de résultats des analyses	18
4.2.2 - Analyses des résultats	21
4.2.2.1 - Composés inorganiques sur brut.....	21
4.2.2.2 - Composés organiques	21
5 - SYNTHESE	24
6 - MISE A JOUR DU SCHEMA CONCEPTUEL	25
7 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	27

7 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats du présent diagnostic, il n'a été relevé aucun risque en l'état actuel (présence d'un revêtement de surface en bon état général).

Toutefois, il est à noter qu'au droit des surfaces stockant des matériaux et produits divers ne présentant pas de revêtement en bon état, des impacts en métaux et la présence d'hydrocarbures ont été relevés. Du fait de l'absence de composés volatils détectés, la seule voie d'exposition active est le contact direct et l'ingestion des terres impactées au droit de cette zone. En raison de l'usage actuel du site (voie peu empruntée et exposition de courte durée), le risque par contact cutané / ingestion avec des terres impactées est considérée comme négligeable. Cependant, dans le cadre du futur réaménagement du site, la présence d'un revêtement de surface étanche au droit des impacts identifiés en métaux- si ces terres ne sont pas excavées et évacuées dans le cadre des travaux - devra être garanti. De plus, la mise en place d'un revêtement de surface étanche permettra aussi de minimiser toute éventuelle propagation en profondeur des impacts observés. Lors de la réalisation des travaux sur cette zone, une attention particulière devra être portée à éviter l'exposition des travailleurs au contact direct et à l'ingestion accidentelle des terres impactées.

Dans le cadre d'éventuels travaux futurs sur site, en raison du fait que les paramètres analysés présentent des teneurs respectant les critères d'acceptation en ISDI, les terres excavées pourraient être évacuées en ISDI malgré les légers impacts constatés en zinc, en cuivre et en plomb au droit de la laverie / buanderie et dans la zone de stockage de matériaux et produits liquides divers.

En cas d'éventuels terrassements, il conviendra de réaliser l'ensemble des analyses visées par l'Arrêté Ministériel du 12 décembre 2014 (Carbone Organique Total sur brut ; COT sur éluat ; BTEX; somme des 16 HAP; Polychlorobiphényles (PCB) ; Hydrocarbures C10-C40; Eléments Traces Métalliques sur lixiviats - As, Ba, Cd, Cr total, Cu, Hg, Ni, Pb, Zn, Se, Mo, Sb ; ions Fluorures sur éluat, Indices phénols sur éluat ; chlorures et sulfates sur éluat, fraction soluble sur éluat) pour s'assurer du caractère inerte des matériaux.

Néanmoins, il faut noter que les conclusions de cette étude sont limitées aux sources potentielles de pollution ayant pu être investiguées lors de la campagne du 18/06/2020. Les transformateurs étant actuellement en fonctionnement, les investigations n'ont pas pu être réalisées sur ces zones pour raison de sécurité. De plus, aucun sondage n'a pu être effectué au sous-sol dans l'ancien centre de tir en raison des contraintes d'accès.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention de l'APIJ sur le constat suivant. Les investigations ont révélé des terrains saturés en eau au droit de la laverie / buanderie ayant entraîné un arrêt de sondage. Le sondage suivant, qui a été réalisé à faible distance du premier, n'a pas montré de sols saturés en eau. L'origine de cette saturation en eau pourrait être expliquée par la présence d'un réseau fuyard.